

# OÙ VA LA CNT?

( SUITE )

Lausanne, Suisse,  
1989



## Où va la CNT ? (suite)

Le 7 avril 1969, le conflit qui oppose les deux organisations qui se revendiquent de la tradition anarcho-syndicaliste espagnole est entré dans une nouvelle phase.

Le Tribunal suprême de Madrid a reconnu la légitimité de la CNT-AIT, interdisant ainsi à l'autre groupe (scission-rénovés) l'usage des sigles CNT.

L'organisation dirigée par José March s'appelle désormais CGT (Confederación General del Trabajo).

Avant le procès, les membres de la scission affirmaient qu'ils considéreraient le jugement du Tribunal suprême comme définitif<sup>1</sup>.

Pourtant, la CGT a décidé de faire recours contre ce jugement au Tribunal constitutionnel qui est la plus haute instance juridique de l'Etat espagnol.

Lors d'un entretien où ils ont ensemble "analysé les répercussions du verdict du Tribunal suprême"<sup>2</sup> Manuel Chaves, le ministre du travail, a assuré à J. March qu'il n'allait prendre aucune décision concernant la remise du patrimoine historique à la CNT-AIT, avant que le Tribunal constitutionnel ne donne son avis sur la recevabilité du recours de la CGT, et qu'un jugement définitif intervienne.

Auparavant, c'était le jugement du Tribunal suprême que le gouvernement attendait pour remettre à la CNT, les 248 millions déposés à la Banque d'Espagne, à titre d'acompte sur le patrimoine historique. Est-ce l'issue du procès qui amène le gouvernement social-démocrate à ne pas rendre à son légitime propriétaire, les biens confisqués en 1939 par le général Franco ? Le conflit juridique reste donc ouvert, rien n'est résolu, et cette fois les demandeurs sont les "rénovés" de la CGT.

A ce sujet, il est intéressant de noter que le comité confédéral de la CGT de Catalogne, n'hésite pas à dénoncer publiquement le fait que la CNT-AIT ait fait appel aux tribunaux pour se défendre; dans un communiqué hargneux où, ils accusent même, au lendemain du verdict, la CNT-AIT de "recourir à l'alliance avec le gouvernement"<sup>3</sup>. A première vue, ce groupe ne manque pas de cynisme et ne craint pas les contradictions.

Cette série de procès n'est certes pas à la gloire du mouvement libertaire. Nous avons décidé de soutenir la CNT-AIT, y compris dans ses démarches juridiques, parce que nous comprenons que ce conflit ne pouvait pas être résolu d'une autre manière. La conciliation n'était pas possible parce que le groupe de J. March a abandonné l'éthique anti-capitaliste et anti-autoritaire de l'anarcho-syndicalisme dont pourtant il réclame l'héritage. Tant par leurs pratiques que par leurs discours, ces gens se situent aujourd'hui sur des positions réformistes plus ou moins modérées. Au nom de la "modernité" ils ont complètement abandonné la dimension subversive de l'anarchisme.

Certains ont dit que notre point de vue sur cette affaire était "tendancieux". Mais qui peut prétendre être objectif dans un conflit comme celui-là. Il nous semble que seul un débat public peut permettre aux gens de se faire une opinion. Malheureusement ceux qui, hors d'Espagne, soutiennent la CGT ou prétendent être impartiaux, n'ont pas, à notre connaissance, daigné exprimer leur point de vue. Ce fait regrettable témoigne peut-être de la faiblesse actuelle d'une certaine pensée libertaire.

Dans la situation actuelle, nous avons l'impression que le public espagnol en général est mieux informé que les militants libertaires, des pays francophones en particulier.

La presse espagnole a largement couvert le procès du Tribunal suprême. Le quotidien "El País" qui cherche à être impartial(!) a, à plusieurs occasions, permis aux secrétaires de la CNT et de la CGT de s'exprimer dans ses colonnes. Déjà en juin 1988, José March et José Luís García Rúa avaient eu droit chacun à une page de ce journal pour exprimer leur point de vue. A la veille du 1er mai 89, une fois encore les secrétaires des deux organisations bénéficiaient d'une page de "tribune libre" dans ce quotidien.<sup>4</sup>

Pour que les libertaires francophones puissent se faire une idée plus concrète des positions des deux courants, nous avons décidé de traduire et publier dans les pages qui suivent deux articles qui sont parus dans le quotidien Diario 16. Il s'agit de deux interviews réalisées par le même journaliste, ce qui permet une certaine comparaison. La première est une interview de J. March réalisée avant le procès du Tribunal suprême. A ce moment, J. March était considéré par les autorités et la presse, comme le secrétaire légitime de la CNT. Il est aujourd'hui secrétaire général de la CGT.

La seconde interview est celle de J.L. García Rúa, le secrétaire général de la CNT-AIT qui, depuis le verdict du 7 avril 89 est à nouveau considérée comme la CNT légitime.

Les amis de la CNT-AIT

Lausanne, le 8 mai 1989

1. Dossier informativo - La CNT ante el contencioso de las siglas - publié par la scission, Madrid, mars 1989, p. 4.
2. J. March, "El País" 30 avril 89, p. 47.
3. "La Estiba" No 46, Barcelone, avril 89, p. 3.
4. "El País" 10 juin 88, p. 62, J. March.  
 "El País" 30 juin 88, p. 58, J.L. García Rúa.  
 "El País" 28 avril 89, p. 66, J.L. García Rúa.  
 "El País" 29 avril 89, p. 56, J. March.

**— Ceux qui critiquent la CNT-AIT disent que c'est un syndicat qui va cesser d'exister parce que ses affiliés vont finir par mourir. Quel est l'âge moyen des cenetistes ?**

— Nous pouvons démontrer que nous avons entre 50'000 et 60'000 affiliés. Il est évident que ceux qui ont fait la guerre sont morts ou vont bientôt disparaître. C'est un cliché de parler de la CNT des grands-parents.

D'autre part, les grands-parents, nous les aimons beaucoup. Ils sont admirables parce qu'ils ne se sont pas vendus. Ils ont passé par la prison, par les camps de concentration et, maintenant encore, alors qu'ils ont 70 ou 80 ans, ils sont toujours sur la brèche. Mais dans notre organisation ce ne sont pas eux qui décident. La moyenne d'âge dans la CNT est de 30 ans approximativement.

**" RÉFLEXIONS SOCIALES "**

Case postale 213

CH-1000 LAUSANNE 6-Ouchy

ceux-ci, Pestaña fut blessé. Ségui tombe dans des circonstances semblables. Que la Confédération procède à la constitution de groupes de défense face à ces exactions n'a rien à voir avec une action de violence systématique.

D'autre part, la CNT n'a jamais caché sa finalité révolutionnaire, ni que nous prétendons l'émancipation totale de la classe ouvrière et l'implantation du communisme libertaire.

Avec cette image violente que l'on donne de nous, il y a un oubli coupable. La journée de travail de huit heures apparaît en Espagne par les luttes de la CNT. On oublie aussi que la CNT a imposé la semaine anglaise — 48 heures payées, 44 de travail —. A la campagne, concrètement en Andalousie, nous sommes parvenus à obtenir, déjà en 1936, que l'on ne travaille que cinq heures par jour.

— **Comment la CNT va-t-elle affronter le 1er mai, après le succès de la dernière grève générale ?**

— Notre participation ne sera pas la même dans chaque localité. Dans certains endroits, nous participerons aux manifestations unitaires, dans d'autres nous manifesterons en solitaire. Nous sommes d'accord avec les actions unitaires, chaque fois qu'elles ne sont pas médiatisées par des intérêts politiques.

Nous sommes toujours disposés à entreprendre ce type d'action (unitaire ndr), mais toujours nous conservons une distance critique. Ainsi nous ne rompons pas l'unité, mais nous forçons d'autres organisations à adopter des positions plus correctes. Si les CCOO et l'UGT ont maintenant une position différente de celle qui était la leur quand ils ont souscrits les différents pactes sociaux cela est dû en partie à notre résistance à ce type de politique.

— **La CNT n'aurait jamais souscrit un pacte social ?**

— Il est impossible d'assumer la concertation parce que sa philosophie est contraire à la nôtre. La politique de concertation sociale prévoit des accords d'états majors — soit la négation de la participation ouvrière —, et cela entraîne l'apparition d'interlocuteurs qui vont retirer leur part de gâteau de la situation.

La concertation a pour mission de créer une sorte de calme plat social, pour que la conscience de classe des travailleurs finisse par s'effacer jusqu'à disparaître. Nous, nous croyons à la division de la société en classes qui se trouvent en contradiction permanente.

— **La composition de la classe ouvrière n'a-t-elle pas changé à tel point que des nouvelles formes de faire du syndicalisme soient devenues nécessaires ?**

— Il est évident que la classe ouvrière actuelle n'est pas la même qu'il y a 50 ans. Le fait que les chômeurs d'aujourd'hui ne marchent pas en espadrilles et ne mangent pas du pain sec comme autrefois est aussi une évidence. Cependant nous pouvons dire que l'ouvrier actuel, tant celui qui est actif que le chômeur, est encore plus exploité. Puisque l'exploitation est mesurée par la plus-value, et que celle-ci à son tour se mesure par rapport entre le travail nécessaire et celui qui est effectivement réalisé. En ce qui concerne ce rapport, l'utilisation de la machine devrait, en bonne logique, entraîner en permanence une diminution de la journée de travail. Marx l'a expliqué clairement. La diminution du taux de profit n'empêche pas la croissance progressive de la plus-value, et donc de l'exploitation. Le fait que les formes du travail changent ne supprime pas l'exploitation de l'homme par l'homme.

— **Est-ce que cela justifie que la CNT emploie les mêmes méthodes maintenant que par le passé ?**

— Non. Ce que nous maintenons c'est nos principes qui eux sont inamovibles : celui de la dignité personnelle, celui de la liberté individuelle, celui de l'action directe, celui de la solidarité, le fédéralisme, l'autonomie. Ces principes sont valables dans quelque société que se soit. Mais nous tenons beaucoup compte de la sensibilité de la classe ouvrière lorsque nous nous adressons à elle.

Article traduit du journal *Diario 16* du 27 mars 1989

**JOSE MARCH :**

**tient l'un des discours les plus modérés du panorama syndical espagnol. Même si cela semble paradoxal, José March, secrétaire général de la CNT affirme que son syndicat négocierait avec le gouvernement avec la volonté d'arriver à des accords, ou qu'il y a eu des choses positives dans la gestion des socialistes depuis 1982.**

**March veut donner une nouvelle empreinte à la CNT. Il veut enterrer l'image de violence que suscite le syndicat et en finir avec une certaine image que, selon lui, certains secteurs de la gauche ont tenté d'imposer à la CNT. Le leader des libertaires, un travailleur des postes en activité, a les idées claires.**

**Juan Carlos Escudier/D-16**

— **Est-il possible de construire en Espagne, à moyen terme, des syndicats ayant la force des allemands ou des suédois ?**

— Nous partons avec un certain handicap. Dans notre pays, il y a une faiblesse culturelle et structurelle du phénomène syndical. De plus, nous vivons une situation d'offensive du patronat et du gouvernement lui-même contre le mouvement syndical. Dans un certain nombre de programmes politiques, la disparition des syndicats apparaît comme une perspective pour l'an 2000.

Cependant, je pense qu'il faut faire confiance à la tradition syndicale espagnole. Le syndicalisme est centenaire dans notre pays et je suis optimiste pour l'avenir des organisations syndicales, malgré la conjoncture actuelle.

— **Est-ce que la CNT se considère comme un syndicat marginal et marginalisé ?**

— Marginal non. Notre vocation est de participer partout là où les intérêts des travailleurs sont en jeu.

Je ne nie pas que par le passé, la CNT ait eu des attitudes marginales, heureusement nous en sommes sortis.

Marginalisés, oui. La législation favorise les grandes organisations syndicales et relègue injustement, à un troisième plan, les petites organisations syndicales.

— **Ne croyez-vous pas que l'UGT et les CCOO s'entendent pour maintenir un modèle bi-syndicaliste et éviter le surgissement d'une troisième voie ?**

— Les raisons qui ont mené l'UGT et les CCOO à pratiquer l'unité syndicale sont beaucoup plus importantes que le fait de tenter d'éviter l'émergence d'une troisième force syndicale. Nous sommes d'accord avec leur avertissement selon lequel le problème actuel affecte la survie du mouvement syndical.

Ils sont responsables, d'une certaine manière, de 12 ans de syndicalisme dans notre pays, et doivent l'être pour ce qui est bon et pour ce qui est mauvais.

Certes dans l'appel auquel ils ont souscrit lors du 14 D, ils ont essayé de faire porter cette responsabilité à l'autre camp, nous les avons critiqués ouvertement. Mais je ne pense pas qu'il existe chez eux, cette tentation d'éviter que surgisse une nouvelle alternative syndicale.

— **Qu'est-ce qui a été mauvais dans le comportement des syndicats majoritaires durant la transition ?**

— Ce qui a été négatif, c'est que les travailleurs ont joué un rôle de comparse dans la politique de concertation et de pactes. Depuis les pactes de la Moncloa jusqu'à l'AES, on leur a demandé un sacrifice pour aider à sortir des difficultés économiques. Le sacrifice s'est fait, mais le rôle de protagoniste politique des travailleurs

a été relégué. C'est un phénomène négatif qui s'est traduit par une perte de confiance envers les syndicats et un faible pourcentage d'affiliations.

— **Est-ce que les syndicats liés à des partis politiques sont condamnés à l'échec ?**

— Actuellement les CCOO se distancient réellement du PC comme l'UGT du PSOE. La vocation de la CNT est centenaire en ce qui concerne la nécessité pour le syndicalisme de ne pas avoir de liens formels ni organiques avec des partis politiques.

Cependant, si je suis sincère, je dois dire que dans la culture syndicale des travailleurs aujourd'hui, le fait que le syndicat ait des liens avec un parti politique n'est pas déterminant. Je sais que je jette des pierres sur mon propre toit, mais il est honnête de reconnaître que la culture des travailleurs va dans ce sens.

— **La CNT a-t-elle envisagé de tisser des liens avec un parti politique qui puisse représenter ses intérêts syndicaux ?**

— Non, la tradition de la CNT est libertaire. Il n'y a pas d'expérience de vie commune avec des partis politiques, si il y en a eu, elles n'ont duré que très peu de temps. Cette tradition on a jamais pensé l'abandonner. C'est un thème extrêmement complexe qui nous dépasse.

Cela serait possible seulement si il existait une prolongation libertaire sur le plan politique, ce qui n'existe pas pour le moment, ceux qui l'ont tenté ont échoué.

— **Est-ce que la CNT est consciente du fait que son nom est synonyme de violence dans certaines couches de la société espagnole ?**

— Nous en sommes conscients. Nous sommes entrain de faire un effort pour quitter cette marginalité. Cette mauvaise image de la CNT correspond à deux étapes. La première est historique, et quelquefois quand on parle de la CNT, on déforme l'histoire.

L'histoire de la CNT, durant les périodes antérieures à la République et pendant celle-ci n'est pas violente en soi. Nous parlons d'une époque qui connaissait une grande violence. Ce n'est pas en vain que 300 syndicalistes sont tombés aux mains de "pistoleros" financés par le patronat. Les travailleurs se défendaient. Si cette époque se répétait, nous ferions la même chose, et pas seulement la CNT, le syndicalisme en général.

En ce qui concerne l'étape actuelle, il y a eu un certain intérêt à transmettre cette mauvaise image de la CNT. Santiago Carrillo a même affirmé en 1977 que ceux de la CNT étaient des fumeurs de H. Toute cette étape a été accompagnée par des erreurs de notre part, mais il y a aussi eu un intérêt, même à gauche, à traiter la CNT comme le vilain petit canard de la démocratie. Par chance nous sommes entrain de dépasser cette situation par nos propres efforts. Nous ne devons rien à personne.

— **Ce sont les tribunaux qui vont être amenés à résoudre la division interne du syndicalisme libertaire dans lequel subsistent deux organisations portant les mêmes sigles. Est-il possible de retrouver l'unité ?**

— La CNT, c'est nous. Depuis le congrès d'unité de 1984, cinq ans ont passés, et malheureusement la première solution à ce problème va être donnée par les tribunaux. Mais les travailleurs et la réalité ont déjà dicté une partie de la sentence en faveur de notre CNT.

De 1984 à 1989, nous n'avons pas cessé d'inviter au dialogue l'autre partie, parce que, même si ils sont minoritaires et ont des positions déphasées, nous aimerions terminer ce conflit dans lequel s'affronte la famille libertaire. Ces gestes (en direction de la CNT-AIT, ndt), nous allons continuer à les faire. Nous allons présenter des propositions concrètes.

Le problème réside dans le fait que nous ne pouvons pas défaire tout ce qui a été fait. Si le prix que l'on nous demandait pour un dialogue était celui-ci, il nous serait

— **Pensez-vous que la CNT-AIT va se contenter des 248 millions de pesetas déposées à la Banque d'Espagne à titre de dévolution du patrimoine historique ?**

— Bien sûr que non. Le gouvernement avance ces 248 millions comme acompte sur ce qu'il attribue comme patrimoine historique à la CNT, soit 685 millions. Nous n'allons pas y renoncer. Nous irons prendre ce qui est à nous, pour le moment ce que le gouvernement a mis à la caisse de dépôt, mais nous déclarons que nous ne sommes pas d'accord avec son estimation.

— **Quelle est l'estimation que la CNT-AIT fait de son patrimoine historique ?**

— C'est très difficile de donner un chiffre exacte, parce que nous découvrons tout le temps de nouvelles données. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes en total désaccord avec l'estimation de 685 millions. Surtout parce que déjà l'UCD nous attribuait un montant de 2'500 millions.

A partir de l'évaluation qui a été faite du patrimoine de l'UGT — 4'140 millions —, en comparant l'implantation et l'influence des deux syndicats à l'époque et en partant des données que nous possédons (écritures et déclarations notariales), nous dépassons les 3'000 millions de pesetas, seulement en locaux. A cela il faudrait ajouter les terrains donnés en héritage à la CNT. De cela, le gouvernement fait une valorisation absurde.

Sans dire que nous sommes parvenus à une estimation exacte, nous affirmons deux choses. La première, c'est que le montant attribué à l'UGT nous servira d'orientation. La seconde est qu'il y a une série de valeurs — bibliothèques, banques, argent confisqués par Franco — qui n'ont pas été pris en compte. En gros, on peut dire aujourd'hui que 6'000 millions seraient un chiffre de départ.

Nous ne voulons pas maintenir le conflit ouvert en permanence et nous sommes disposés à soutenir une négociation honorable avec le gouvernement, mais nous ne sommes pas disposés à accepter n'importe quoi.

— **Les paroles négociations et accord sont-elles exclues du dictionnaire de la CNT ?**

— Non, d'aucune manière, elles ne le sont pas et ne l'ont jamais été. Sur une de nos affiches on voit les accords signés par nos camarades du syndicat du Bois et du Liège de Séville et du Métal de Malaga de l'année 1936 : 36 heures de travail par semaine. Et à côté de leurs signatures, il y a celles des patrons.

Nous ne sommes pas inaptes à la négociation. Ce à quoi nous nous opposons c'est à négocier dans le dos de la classe ouvrière, qui doit être protagoniste de son propre destin. Nous partons du principe que l'assemblée sans syndicat est aveugle et que le syndicat sans assemblée est vide.

— **Est-ce que la violence a sa place dans les principes fondamentaux de l'anarcho-syndicalisme ?**

— Non. On a confondu l'action directe avec l'action violente. La première veut dire que chacun doit être responsable de son propre destin. Nous sommes opposés au principe de déléguer nos devoirs au moyen des urnes, et nous pensons que l'individu et le syndicat doivent accomplir chacun la part des devoirs qui lui revient.

La CNT naît en 1910. Elle est héritière de la Fédération ouvrière de la région espagnole, de la Fédération des travailleurs de la région espagnole et des organisations espagnoles de la première internationale. Elle vit toute la période de la grève révolutionnaire de 1917, contemporaine à la révolution russe, en parallèle avec la révolution hongroise. Elle vit le mouvement européen des conseils ouvriers. Il y a un processus révolutionnaire dans lequel la CNT est immergée.

Un peu plus tard, elle doit s'affronter à la dictature de Primo de Rivera. Et nous n'acceptons pas ce qu'accepte l'UGT, c'est-à-dire la collaboration avec le régime. La CNT est mise hors la loi et naturellement elle doit se défendre.

En 1923, des bandes de "pistoleros" commencent à s'organiser à Barcelone. Beaucoup de ces "pistoleros" proviennent de la première guerre mondiale, d'origine allemande, ils se consacrent à la liquidation systématique de syndicalistes. Parmi

Quand la première scission s'est produite, il existait, dans l'organisation, un désir d'éviter la marginalisation à laquelle nous étions soumis. Certains ont jugé que la participation aux élections syndicales et aux comités d'entreprise n'était pas tellement préjudiciable pour les principes du syndicat. Et même, que cela pouvait représenter une voie permettant de prendre contact avec la classe ouvrière et d'amplifier notre base.

Face à cette position, il y a eu ceux qui ont combattu les élections syndicales à partir de la doctrine — l'acceptation de l'action déléguée et médiatisée s'opposant au principe de l'action directe —. Comme l'action directe est un de nos principes fondamentaux, ils étaient d'avis qu'accepter ce type de compromis, c'était blesser mortellement l'anarcho-syndicalisme.

Les autres, par contre, ceux qui parièrent sur la tactique de participation aux élections syndicales, pensaient que ce n'était pas en contradiction avec les finalités stratégiques. Ils disaient qu'il fallait entrer dans les comités d'entreprise pour les vider de leur contenu.

L'expérience nous a justement démontré le contraire. Partout où la scission a présenté des candidats une première fois, elle a obtenu des résultats, puis a souffert un affaiblissement progressif aux élections suivantes.

Cela a prouvé à de nombreux cenetistes qui ont souscrit à cette ligne, que le chemin du comité d'entreprise ne sert pas à le vider de son contenu. Au contraire, les militants sont investis par le bureaucratisme des comités qui les engoutis, les contamine. Certains s'en sont rendu compte et pensent maintenant que les comités d'entreprise doivent être remplacés par d'autres formes de représentations comme les sections syndicales, ce que nous défendons.

— **Cela signifie-t-il que vous n'allez pas lancer d'offre d'intégration à la nouvelle CGT de José March ?**

— Nous l'avons déjà lancée. Lundi a paru dans la presse une annonce payante appelant au retour dans l'organisation. Nous sommes disposés à oublier tout ce qui s'est passé avant, et à essayer de comprendre les motifs de leur erreur. Cet appel est de notre part parfaitement sincère.

Mais une chose est l'appel à revenir au sein de la CNT, et une autre chose est l'abandon des principes. Si nous acceptons qu'une quelconque minorité qui ne parvient pas à imposer ses accords abandonne l'organisation en tentant d'usurper les sigles; puis après un temps conditionne son retour à l'acceptation des raisons pour lesquelles ils sont partis, nous romprons le principe de l'organisation.

— **Cependant, il semble que loin d'être une minorité, ils représentent une part substantielle de l'anarcho-syndicalisme espagnol.**

— Ils ne sont pas, ni n'en furent jamais une part substantielle. Et il faudrait démontrer qu'ils sont sur des positions anarcho-syndicalistes. Ils ont rompu le principe de l'action directe. Ils ont procédé à un changement des statuts qui concède un pouvoir exécutif à leurs comités. Alors qu'entre nous, tous les comités ont un rôle de simple gestion et se limitent à mettre en pratique les accords conclus par les syndicats.

Sur le thème : sont-ils ou non majoritaires, ou la presse a été ostensiblement trompée ou elle joue consciemment un rôle qui n'est pas le sien. Si on lit les actes des tribunaux, depuis l'audience territoriale jusqu'au Tribunal suprême, même à partir d'informations données par la scission, on démontre que les membres de la CNT-AIT qui ont participé à une réunion en mars 1984 pour préparer le congrès dit "de réunification" représentaient 27 syndicats. Ceci alors qu'eux-même déclarent que les syndicats recensés lors du sixième congrès, célébré un an avant étaient 214. Par quelle magie ces 27 syndicats se sont-ils convertis en majorité ?

très difficile de le payer, ce serait un retour au passé et nous ne pouvons pas nous permettre ce luxe.

— **Est-ce que l'attribution des sigles est quelque chose de déterminant pour le partage du patrimoine syndical ?**

— Formellement pas. La loi du patrimoine est absolument pas claire, parce que seule une disposition additionnelle parle du patrimoine historique. A ce sujet, la loi parle d'organisations qui se considèrent comme successeurs légitimes. Il y aurait place pour une interprétation du gouvernement qui déclare comme successeur une organisation qui ne coïncide pas avec les sigles, en marge de la décision des tribunaux.

Je crois que ce que diront les tribunaux dans leur jugement sur les sigles sera déterminant. Mais je crois qu'il existe des circonstances qui vont déterminer si le sens de la sentence aura une incidence ou non sur ce thème.

— **Est-ce que le gouvernement a utilisé un délai pour répartir le patrimoine syndical dans le but d'affaiblir le mouvement ouvrier ?**

— C'est évident. Le PSOE dans son programme 2000 en vient à envisager la non-nécessité des syndicats et l'attitude du gouvernement est de s'affronter aux organisations syndicales.

En septembre 1986, à quelques jours des élections syndicales, la situation n'était pas la même. Le message de l'UGT était hégémonique. Des finances étaient nécessaires pour ces plans d'hégémonie et le gouvernement a donné plus de 4'000 millions à l'UGT pour qu'elle accomplisse ces plans. Cette attitude profondément anti-démocratique de l'administration signifiait incliner le processus électoral, parce que cela déséquilibrait la balance. L'UGT aurait pu le refuser, elle ne l'a pas fait.

Le gouvernement doit nécessairement attendre la sentence du Tribunal suprême — la répartition étant soumise à un recours —, et une fois que le contentieux sera résolu, si c'est nécessaire, il faudra unir les stratégies de la CNT et de l'UGT pour continuer à réclamer ce qui nous appartient.

— **Face aux succès obtenus par la CNT dans quelques processus électoraux de grandes entreprises, quel est le panorama que vont affronter les syndicats lors des prochaines élections syndicales ?**

— Pour la CNT, les élections syndicales sont une ratification de ce que nous avons fait depuis 1983. Nous sommes obligés de conserver les 1'500 délégués élus lors des dernières élections et obtenir un degré plus élevé de confiance.

Nous voulons pénétrer dans certains secteurs où nous avons peu de présence et rentabiliser, par des résultats, notre évolution dans certains secteurs concrets comme la banque, l'automobile, etc.

— **Comment peut survivre un syndicat comme la CNT qui déclare posséder 50'000 affiliés desquels, un peu plus de 30'000 sont cotisants ?**

— Nos revenus sont clairs : les cotisations, les dons des militants, un peu plus de 9 millions qui nous reviennent de subventions pour les délégués syndicaux. Pour les élections de 1986, nous avons obtenu un prêt de 5 millions de pesetas du syndicat frère suédois que nous rendons actuellement avec un petit intérêt.

Nous avons beaucoup de locaux dont les frais sont pris en charge par les compagnons.

— **Est-il indispensable d'aller vers un syndicat de services qui ait ses banques, ses coopératives de logement ou ses compagnies d'assurance ?**

— Non. Dans le syndicalisme des pays méditerranéens prime l'action revendicative et le contact avec les travailleurs. Jusqu'à maintenant, les tentatives d'importation des modèles nordiques n'ont pas triomphé.

Il est sûr aussi que les services ne sont pas de trop. Dans la mesure où nos possibilités nous le permettent, nous avons la vocation de donner ces services aux

affiliés. Mais nous ne comprenons pas que le fait de créer une banque syndicale ou un fond de pension puisse être la pierre angulaire d'une organisation, son projet le plus important.

— **Est-ce que la CNT se serait assise avec le gouvernement, à une table de concertation, avec la volonté de parvenir à des accords?**

— Nous sommes pour participer à toutes les réunions qui affectent les intérêts des travailleurs. C'est-à-dire, si il y a une table ronde où l'on traite, par exemple, du plan d'emploi juvénile, des fonctionnaires ou des chômeurs, et que la CNT est invitée à exposer son opinion, nous irons.

Nous siégerions à une table ronde comme l'a fait le gouvernement lors de la négociation des quatre points qui ont motivés la grève générale du 14D. Nous y siégerions avec la volonté d'arriver à des accords.

— **Est-ce que l'on pouvait imaginer qu'un gouvernement socialiste atteigne le niveau actuel d'affrontement avec l'UGT et qu'il pratique une politique essentiellement basée sur la libre entreprise et l'économie de marché?**

— En 1982, nous nous sommes laissés emporter par le message triomphaliste du changement. Le changement politique avait en partie un contenu d'espoir pour la démocratie. Mais d'autre part, c'était un changement artificiel, parce qu'il y avait la faillite du modèle politique antérieur de l'UCD et que, peut-être, ils ont dû assumer un certain nombre de compromis pour faciliter la transition.

De toute façon, malgré les personnes qui ont tenu les rênes de la politique économique du gouvernement socialiste, Miguel Boyer et Carlos Solchaga, nous ne pensions pas que l'affrontement au sein de la famille socialiste puisse aller si loin.

Je pense que dans ce conflit, les problèmes de personnes jouent aussi un rôle et je résiste à penser que dans le programme du PSOE, les choses puissent prendre l'aspect aigre et dur que nous sommes entrain de vivre. Ceci, il faut le mettre sur le compte du président González plus que sur celui du parti lui-même.

— **L'étape des socialistes au gouvernement est-elle une période qu'il faudra oublier?**

— Je ne serais pas si négatif. Le fait de ne pas avoir été capable de faire le mieux possible avec 10 millions de votes peut être un peu traumatisant pour la gauche. Toutefois, je ne dirais pas que tout ce qu'a fait le gouvernement socialiste ait été mauvais.

Cela a été une politique timide. On aurait pu aller plus loin dans des terrains comme ceux des libertés, de la justice, du divorce et de l'avortement, de l'objection de conscience, etc. Mais dans tous les cas, il y a aussi des choses positives qui ont été faites. Il y a une amélioration générale de la société par rapport à 1982.

Article traduit du journal *Diario 16* du 17 avril 1989

**JOSE LUIS GARCIA RUA :**

**Il est le "professeur" de l'anarchisme. Quelque jours après que le Tribunal suprême lui donne raison et émette la sentence d'après laquelle seul son syndicat a la légitimité d'utiliser les sigles CNT. José Luis García Rúa, le plus grand défenseur de l'orthodoxie anarcho-syndicaliste est enfin parvenu à ses fins. Il avait perdu une bataille, mais il a gagné la guerre. Malgré le fait que son syndicat ait été traité d'illuminé et de violent, García Rúa croit à la cohérence de son organisation, née pour la défense de la classe ouvrière. "L'ouvrier affirme-t-il, est aujourd'hui plus exploité qu'il y a 50 ans".**

Juan Carlos Escudier/D-16

— **La survie des organisations syndicales, de la CNT en particulier, est-elle assurée à moyen terme?**

— Les syndicats furent pensés à l'origine comme des structures de défense des travailleurs. C'est pourquoi, tant qu'il y aura des employés, tant qu'il y aura des hommes qui vendent leur force de travail, que cette force de travail sera exploitée, tant qu'on en prélèvera une plus-value, toutes les structures de défense continueront d'être nécessaires.

Avec les transformations qui se sont produites, ces structures sont plus nécessaires que jamais, parce que si la classe ouvrière diminue en nombre, il a surgi un sous-produit social, un sous-prolétariat, qui paie tout "l'avoir négatif" d'un développement économique et social déséquilibré en faveur du capitalisme.

— **Pour exercer cette défense de la classe ouvrière, est-ce que des syndicats forts, avec une importante affiliation sont nécessaires?**

— Bien sûr. Mais on doit être fort sous divers aspects, pas seulement sur le plan numérique. Le syndicat doit être fort dans ses positions, dans sa cohérence, dans la conception de son projet social.

Ce qui se passe dans les syndicats modernes où cette force numérique existe, c'est qu'il n'y a pas de projet social adéquat, ceci parce qu'ils ont toujours vécu dans le sillage de partis qui finissent par ressembler chaque fois plus à leurs concurrents politiques.

Si l'on regarde la situation espagnole, on peut parler de désenchantement pour le projet du PSOE qui s'annonçait comme un tournant par rapport à l'action de l'UCD. Or l'action du PSOE s'est convertie en une espèce de répétition mimétique de la politique antérieure.

Dans ce type de situation, il se produit dans de nombreux cas, un glissement du parti de gauche en direction de la droite, que se soit pour gagner les votants du centre ou pour être bien avec le capitalisme qui a besoin de ces partis socio-démocrates.

— **N'est-ce par un luxe de maintenir, dans la CNT, qui ne se distingue pas précisément par une importante affiliation, une division comme celle qu'elle vit actuellement?**

— La division, ce n'est pas nous qui l'avons cherchée. De plus, il ne semble pas que se soit une division de la famille anarchiste, sinon d'une division entre gens qui se réclament de l'anarcho-syndicalisme. Il est très différent de se réclamer de quelque chose et d'être réellement ce dont on se réclame.